



La Société de transport du Saguenay lance un projet de transport à la demande à La Baie

Saguenay, 7 juin 2023 – La Société de transport du Saguenay lance un projet pilote de transport à la demande (TAD) dans l'arrondissement de La Baie à partir du 1^{er} juillet pour le service les samedis et dimanches uniquement.

Qu'est-ce que le transport à la demande?

Le transport à la demande (TAD) est un service de transport en commun sur réservation qui permet de se déplacer dans une zone ciblée ou de rejoindre un réseau existant, et ce, pour le même tarif qu'un déplacement standard sur le réseau de la STS.

Sans trajet ni horaire fixes, ce service s'adapte parfaitement aux besoins de chacun, étant disponible au moment et à l'endroit désirés durant les heures d'opération.

Le projet pilote

Le projet pilote d'une durée d'un an se déploiera graduellement au cours de l'année. La première phase débutera le 1^{er} juillet et se tiendra uniquement les fins de semaine dans l'arrondissement de La Baie. Il sera offert durant les heures de service, soit le samedi de 7 h à 18 h et le dimanche de 9 h à 17 h.

Pendant la période estivale, les circuits # 50, # 51 et # 52 seront remplacés par du transport à la demande les samedis et les dimanches. De plus, certaines zones actuellement non couvertes par le service de transport en commun seront desservies par le transport à la demande pour se déplacer. Par exemple, le secteur de la fromagerie Boivin ou la quincaillerie Potvin Bouchard.

Les clients de La Baie qui souhaitent se rendre dans l'arrondissement de Chicoutimi ou de Jonquière devront donc réserver leur transport les menant au Terminus de La Baie. De là, ils pourront prendre les circuits # 5 ou # 6 sur le circuit régulier de la STS pour se rendre à leur destination.

Les déplacements sont faits en fonction d'arrêt existant ou d'arrêt virtuel (soit un arrêt qui n'a pas de poteau sur la route). On propose aux clients un itinéraire sur mesure, fait en fonction des réservations qui permettent ainsi de réduire la durée des trajets et le temps d'attente.

« L'intégration du transport à la demande dans l'offre de service de la STS constitue une grande étape dans la réflexion amorcée lors de notre planification stratégique. Ce projet pilote, complémentaire aux services actuellement offerts à la STS, offre plusieurs avantages. Il améliorera l'expérience du client en offrant plus de flexibilité et de fréquences, donc plus de liberté aux usagers et contribue à réduire l'émission de GES », souligne M. Claude Bouchard, président de la STS.

Comment fonctionne le transport à la demande ?

Pour se déplacer à l'intérieur de l'arrondissement de La Baie, les clients devront obligatoirement réserver leur trajet au moins 30 minutes avant l'heure de départ souhaitée.

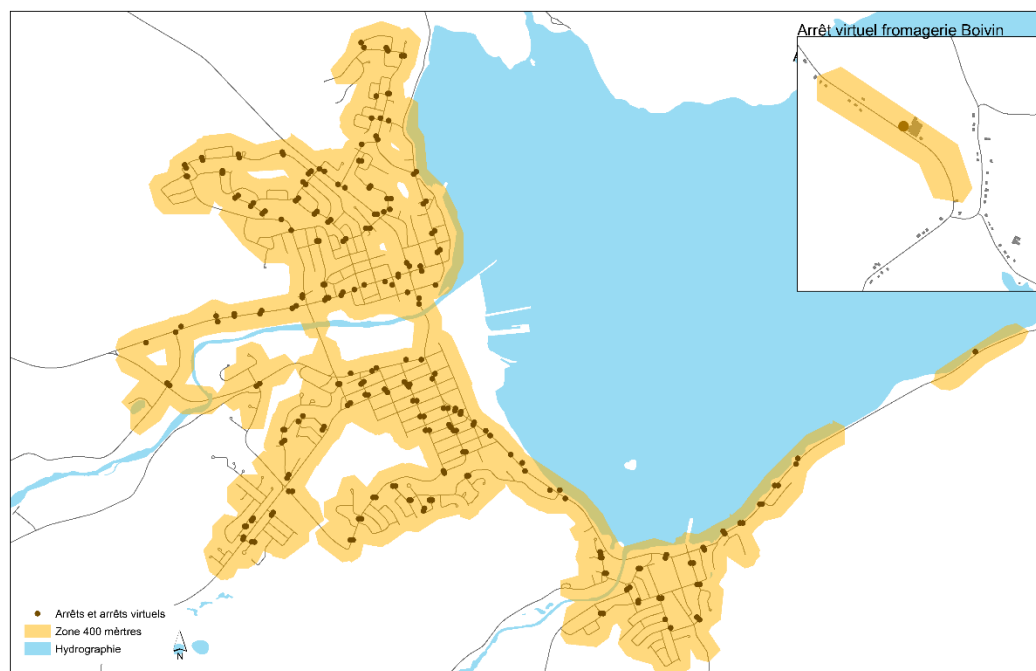
Ils peuvent le faire de 3 façons :

1. Par l'application gratuite Blaise Transit;
2. Par le site Web *ride.blaisetransit.com*;
3. Par téléphone au 418 545-2487.

Avec l'application, en fonction de l'origine et de la destination du client, l'application proposera un trajet débutant et se terminant à un arrêt d'autobus à proximité. Une fois la réservation effectuée, le client peut suivre son parcours de marche vers l'arrêt et connaître la position de l'autobus qui viendra le chercher en temps réel. Puis, il procède à l'embarquement en validant sa carte Accès, ou en payant avec de la monnaie.

Pour information détaillée sur le fonctionnement : www.sts.saguenay.ca

Zones desservies



À propos de la STS

La Société de transport du Saguenay a comme mission d'offrir des services efficaces de transport régulier et adapté aux clients du Saguenay en assurant une saine utilisation des ressources disponibles. Elle dessert une population de plus de 148 000 personnes et parcourt annuellement près de 5 000 000 km sur un vaste territoire de 1 280 km².

– 30 –

Source et information : Eve-Marie Lévesque

Conseillère en communication

418 540-8449

emlevesque@stsaguenay.com